



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

**Dans ce numéro :**

| | |
|--|----|
| Le contrat d'avenir | 2 |
| Le service civique dans le sport | 2 |
| CNOSF, la campagne est lancée pour la présidence | 2 |
| Le sport et l'écologie ne font pas toujours bon | 3 |
| Sport féminin et télé | 3 |
| Loisirs actifs marchands | 4 |
| Elections fédérales | 4 |
| La Cour des Comptes s'en mêle | 4 |
| Olympisme, hommage au baron | 5 |
| Jeux Olympiques d'hiver | 5 |
| Jeux Olympiques d'hiver 2022 : La Pologne et la Slovaquie, candidature commune | 5 |
| Tokyo accélère | 5 |
| Nuit du Sport Val de Marne 2013 | 6 |
| Décès du doyen | 6 |
| La grande arnaque | 7 |
| RIO fiévreuse | 7 |
| Dakar : c'est une arnaque | 7 |
| Rugby | 8 |
| Football : les Corses en colère | 8 |
| Football : la vidéo coûte une fortune | 8 |
| Foot : Euro 2016 | 8 |
| Grand Stade de Rugby | 9 |
| CNDS 2013 | 9 |
| La santé par le sport, un autre avis | 9 |
| Les Echos 94 | 10 |

2013, une année charnière pour les finances des associations

On peut être partagé entre crainte et espoir : crainte que dans une période économique qui peut se détériorer rapidement, la réactivité ne soit pas à la mesure de la situation, l'espoir dans une nouvelle relation entre l'Etat, les collectivités territoriales et les associations.

En s'appuyant sur les principes et obligations de la charte des engagements réciproques signée en 2001 par l'Etat et le secteur associatif, le gouvernement envisage d'élaborer une nouvelle charte pour « *redonner un fondement politique et une assise au dialogue civil* ». Le texte engagerait l'Etat, la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA) et toutes les collectivités territoriales, lesquelles n'étaient pas concernées par la charte de 2001.

Cette nouvelle place est tout à fait justifiée en raison du rôle d'interlocuteur majeur des collectivités auprès des associations. Il s'agit donc de concrétiser le dialogue civil des trois parties et d'en transcrire les principes et engagements réciproques en matière de contractualisation.

Ceci peut paraître symbolique mais la signature de cette nouvelle charte, prévue en juillet 2013, devrait conduire à sécuriser le financement public des associations. On constate actuellement le désir juridique des élus à recourir de façon privilégiée à la commande publique qui tend à détruire, peu à peu, les acteurs associatifs locaux (dans une moindre mesure le sport) qui ne sont pas armés pour y répondre.

Le marché public permet aux élus locaux de se sentir rassurés sur la qualité de la prestation de service au détriment du lien social que seule une association locale peut créer. Il faut peu de temps pour détruire un réseau de bénévoles, mais pour le reconstruire dix ans ou plus seront nécessaires et rien n'est sûr. C'est aussi ignorer la capacité d'initiative et d'innovation sociale du secteur associatif.

Les associations ont un savoir-faire que l'on doit protéger, il n'est pas rare de voir un projet associatif repris dans un cahier de charges. Pour ne pas arriver à de telles aberrations, il convient de sécuriser le financement public des associations qui pourront poursuivre leurs projets dans une plus grande sérénité.

Les grandes initiatives sociales sont souvent le fruit de l'imagination des membres des associations, les exemples nationaux ne manquent pas : Emmaüs, Restos du Cœur... Le secteur associatif est une vraie chance pour la France, malheureusement la situation se dégrade car les associations consacrent plus de temps à chercher et à répondre à des appels d'offres qu'à mettre en œuvre leurs propres projets.

Le contrat d'avenir



« L'embauche d'un jeune sans qualification ne doit pas être un effet d'aubaine financière »

Le point de vue que nous exprimons est celui de l'expérience en la matière sur les emplois aidés dans les associations sportives. Il ne s'agit donc pas d'être pour ou contre, mais de savoir à quoi on s'engage.

L'embauche d'un jeune sans qualification ne doit pas être un effet d'aubaine financière, il doit répondre à un désir et à un besoin de l'association pour lui apporter une aide dans ses activités qui peut prendre diverses formes d'une part. D'autre part la personne recrutée devra acquérir une qualification qui doit, soit déboucher, sur un emploi dans l'association, soit lui permettre de revenir sur le marché de l'emploi à égalité avec des jeunes diplômés. On est en droit de penser

que l'expérience acquise donnera un réel avantage pour trouver un emploi.

La signature d'un contrat, selon les textes, vous engage à mobiliser les moyens disponibles pour permettre au jeune recruté d'accéder à des formations ou à une qualification. Pour ce faire différentes aides vous seront proposées. L'agence Pôle emploi, la mission locale ou le Cap emploi veilleront au respect de vos engagements pris au moment de la conclusion de l'emploi.

C'est ainsi que l'association devra disposer d'un tuteur choisi parmi les salariés ou les responsables de l'association. Des réunions régulières sont donc prévues avec le référent

du Pôle emploi ou de la mission locale et l'employeur.

Le sens de nos propos n'est donc pas de décourager une association d'embaucher un jeune peu qualifié, mais de s'inscrire dans une démarche nouvelle voulu par le gouvernement : réduire le taux de chômage dans un premier temps et donner aux jeunes de réelles perspectives d'avenir.

C'est que l'on pourrait appeler avoir le sens de l'éthique si chère, en principe, au mouvement sportif, n'en déplaise à celles et ceux qui ne partagent pas ce simple point de vue qui a été pris en compte implicitement par le gouvernement dans son dispositif.

Le service civique dans le sport



On sait que ce dispositif n'a pas rencontré le succès escompté dans les associations et plus particulièrement dans le sport.

Les causes sont connues et ceci avait fait l'objet d'un article dans notre publication.

Il a donc été constaté qu'en 2011 le sport n'avait contribué qu'à hauteur de 8,3% des contrats qui ont été signés.

La ministre Valérie Fourneyron a demandé au CNOSF de promouvoir ce dispositif,

c'est ainsi qu'une convention a été signée entre l'Agence du service civique et le CNOSF pour le développement du service civique au sein de mouvements sportif.

CNOSF, la campagne est lancée pour la présidence

C'est sans aucune surprise que Denis Masseglia, président en exercice, a annoncé, à l'occasion de la cérémonie de ses vœux au monde sportif, son intention de solliciter un deuxième mandat.

Dans un livre coécrit avec Pascal Boniface, directeur de l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS) qui sortira en mars prochain sous le titre « Le sport c'est bien plus que du sport », il stipule que son cheval de bataille sera encore la poursuite de la gou-

vernance du sport. Devant Madame Valérie Fourneyron, il a déclaré « *Le CNOSF doit prendre sans attendre davantage de responsabilités en matière de haut niveau, de relations internationales, de grands événements, de gestion du Centre National de Développement du Sport (CNDS) [...] Nous ne pouvons pas en effet rester un des derniers pays d'Europe occidentale, si ce n'est le dernier, où le comité olympique a un aussi faible rôle dans la gouvernance du sport* »

« Le CNOSF doit prendre sans attendre davantage de responsabilités »

Premier candidat à s'être ainsi déclaré, il a donné le coup d'envoi à une campagne où d'autres prétendants devraient se déclarer, tel que Bernard Amsalem président de la FFA.



Le sport et l'écologie ne font pas toujours bon ménage

On le savait depuis longtemps et on mélange du reste trop souvent écologie et développement durable, même s'il existe aussi un lien entre les deux. La Lettre de l'Economie du Sport 1094 du vendredi 11 janvier y a consacré trois pages sous le titre « LE SPORT, MAUVAIS POUR LA SANTE DE LA PLANETE ».

À ce titre tous les sports sont concernés plus ou moins par la pollution qu'ils engendrent, tout particulièrement au niveau des déplacements. Un exemple simple : 300 randonneurs du dimanche qui se rendent sur leur lieu de pratique en voiture, entraînent une pollution plus importante qu'une course de motos ordinaire.

Les déplacements liés au sport sont une grave atteinte à l'environnement que ce soit pour une pratique régulière en milieu naturel ou pour se rendre dans un gymnase ou un stade, ou bien encore comme spectateur d'une compétition. On montre trop souvent du doigt

les sports mécaniques dits « sales » alors que le très populaire Tour de France Cycliste a un impact négatif bien plus important sur la planète : 2.500 véhicules accrédités à suivre la course, chiffre qui sera du reste ramené à 2.200 cette année. La grande boucle et toute sa caravane parcourent quelques 3.000 kms dont beaucoup traversent des sites protégés. Cette compétition regroupe 12 millions de spectateurs pendant 3 semaines qui se rendent sur les bords de route en voiture ou en camping-car avec une nette préférence pour les étapes de montagne.

Il est juste de faire remarquer que les grandes compétitions qui traversent des sites naturels génèrent des tonnes de déchets qu'il faut ramasser et éliminer ce qui reste à la charge des communes, et dont une partie du travail est effectuée par des associations animées par des bénévoles.

La course à pied ne fait guère mieux au niveau des déplacements, surtout dans les gran-

des épreuves internationales, il faut bien s'y rendre !!! C'est une évidence sans doute, mais il n'empêche que ceci entraîne une grande pollution.

Que dire du Qatar auquel la Fifa a accordé l'organisation de la Coupe du Monde de football et qui va construire 12 stades couverts entièrement climatisés, bonjour les gaz !!! Et ce même État souhaiterait aussi les J.O ???

En termes de développement durable, on peut en parler sans que ce soit un simple effet de mode ou d'opportunité. On constate que 50% des 260.000 équipements sportifs ont plus de 25 ans et souffrent d'une mauvaise isolation qui entraîne une incroyable surconsommation d'énergies diverses, sans compter un gaspillage endémique d'eau dans les sanitaires.

Il y a donc de très gros efforts à faire pour contribuer à un effort national et planétaire, et ne surtout pas s'en croire exclu, on est tous concernés à divers niveaux.



« Les déplacements liés au sport sont une grave atteinte à l'environnement que ce soit pour une pratique régulière en milieu naturel ou pour se rendre dans un gymnase ou un stade »

Sport féminin et télé

Notre ministre, Madame Valérie Fourneyron, a demandé au C.S.A (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) qu'une place plus grande soit faite au sport féminin sur les chaînes nationales, et qu'il y ait un renforcement de la diversité des sports retransmis.

A cet effet, un groupe de travail a été mis en place pour étudier les modalités d'extension de la liste des événements sportifs majeurs dans le décret TSA « Télévision Sans Frontières » du 22 décembre 2004. Ce décret fixe les obligations de diversité qui s'imposent aux

chaînes du service public. Une étude statistique a été publiée par le C.S.A pour permettre une réflexion conduisant objectivement à inclure plus de manifestations féminines au décret du T.S.A.

Une autre proposition sera examinée par le C.S.A ayant trait aux conditions de diffusion de courts extraits gratuits de certaines compétitions et de brefs extraits sur Internet. Sur ces points les détenteurs de droits, tout particulièrement les fédérations, se sont vite mobilisés pour s'opposer à cette initiative, et ils ne man-

quent pas d'arguments économiques autant que juridiques. Madame la Ministre s'est dite préoccupée sur le projet qui risquerait, selon elle, « de minorer la valeur des droits, au détriment de l'équilibre économique des organisateurs de compétitions sportives ».

Il est vrai aussi que le sport amateur bénéficie d'une part des revenus des disciplines professionnelles, directement ou indirectement.

Une fois encore c'est la commission européenne qui tranchera...


CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL


TVSF

Loisirs actifs marchands

Les loisirs actifs marchands revendiquent un chiffre d'affaires annuel de 5 milliards d'euros et 500.000 emplois. Ils prétendent répondre à *un besoin d'activité physique de santé en dehors de tout contexte compétitif dans notre société sédentaire.*



Dans un communiqué de presse daté de décembre 2012, le SNELM (Syndicat National des Entreprises des Loisirs Actifs Marchands) dénonce un arrêté du Conseil d'Etat qui les contraint à appliquer la Convention Collective Nationale du Sport. Il n'y a pas de raison apparente d'aborder ce

thème dans notre revue mensuelle de l'actualité sportive.

Sauf que ce communiqué de presse s'en prend au sport associatif... qu'il qualifie de concurrent déloyal outrageusement avantagé par la législation : non soumis à TVA, subventionné, etc...

Notons que ces deux mondes cohabitent mais ne répondent ni au même besoin, ni avec les mêmes arguments. Vous voulez pratiquer la randonnée, vous avez le choix entre une association qui vous guidera et éveillera des sensations que vous avez oubliées comme se réapproprier un territoire, partager avec d'autres, échanger, s'entraider, etc... Ou alors vous vous adressez à un professionnel (un coach rémunéré donc prestataire de service ?) qui

vous guidera et ne s'occupera que de vous, que de votre personnalité. En payant, spécifiquement pour un exercice physique, vous vous placez dans le contexte d'un patient qui consulterait un psy.

Loin d'entretenir une controverse stérile, nous réaffirmons que l'esprit mercantile est totalement absent de nos associations et que personne ne pense l'y introduire, même si de nouveaux adhérents ont parfois un esprit de consommateur. Après quelques journées de pratique cela disparaît naturellement et nous réaffirmons notre volonté d'assumer une version humaine du sport, sans pour autant dénoncer les officines de la transpiration qui fleurissent, les vacances à sensation forte, les périodes luxueuses et les encadrements individuels.

« Les loisirs actifs marchands revendiquent un chiffre d'affaires annuels de 5 milliards d'euros et 500.000 emplois »

Elections fédérales

Le mois de décembre qui vient de s'écouler a vu une grande majorité de fédérations tenir leurs assemblées générales électives, répondant ainsi à l'aimable invitation de Madame la Ministre des Sports.

Dans cette période électorale, on remarque que seules quatre fédérations ont changé de président soit :

- La fédération française de pelote basque ;
- La fédération française sportive et culturelle de France où le président sortant, Jean Vintzel ne se représentait

pas.

- La fédération française de billard.
- La fédération française de roller sport.

Cette dernière a connu un cas de figure assez rare, le président sortant Nicolas Belloir ne se représentant pas, l'assemblée générale a refusé de valider le choix d'un premier candidat proposé par le nouveau comité directeur, avant d'en élire le second candidat, Daniel Bonithon.

Enfin une innovation de la

fédération française de volley-ball : un vote par internet des clubs affiliés pour élire le nouveau conseil d'administration (au scrutin de liste). La participation a été de 41,45% en termes de clubs et de 55,46% en termes de voix, le résultat a conduit à une quasi-égalité entre les deux premières listes. Ce résultat a renvoyé les électeurs à un second tour. Ceci nous semble être un bel exemple de démocratie que l'on doit souligner et qui pourrait fortement donner des idées pour la prochaine olympiade.

« Dans cette période électorale, on remarque que seules quatre fédérations ont changé de président »

La Cour des Comptes s'en mêle

L'intervention de la Cour des Comptes dans le sport est exceptionnelle. C'est cependant ce qui vient de se produire et on est avide de découvrir les conclusions.

Elles sont décevantes... et se résument à une critique de la dispersion tout en préconisant de continuer à financer le sport de haut niveau et le sport pour tous.

L'autre préconisation est de réorganiser la politique sportive autour de l'INSEP, donc de centraliser.



Olympisme, hommage au baron ...

Le 1^{er} janvier 2013 était la date anniversaire de la naissance du baron Pierre de Coubertin, fondateur des Jeux Olympiques modernes. Le 31 décembre 2012, Jacques Rogge, Président du C.I.O a voulu lui rendre un hommage tout particulier.

Pierre de Coubertin avait-t-il imaginé que sa vision des Jeux serait toujours vivante 118 années après leur création? A son époque la grande majorité des français considéraient le sport comme une activité frivole, préjudiciable au savoir et à l'intellect. Son projet rencontra de fortes résistances dans les sphères bien pensantes, car la grande masse du peuple était écartée de jeux pratiqués par une élite sociale. Pourtant deux années après l'acte fondateur du C.I.O en 1894, les premiers Jeux de l'ère moderne se déroulèrent à Athènes.

Pierre de Coubertin ne fut que le deuxième Président du C.I.O et son mandat de 29 ans (1896) fut le plus long de l'histoire olympique à laquelle il consacra le restant de sa vie et de sa

fortune. Il était convaincu que le sport véhiculait des valeurs telles que l'excellence, l'amitié, et le respect au service du bien et de l'humanité.

« La Charte Olympique [...] est toujours d'actualité. Bien qu'il arrive que celle-ci ne soit pas respectée à la lettre, [...] elle a toujours une grande influence sur le mouvement sportif »

La Charte Olympique rédigée par ses soins est toujours d'actualité. Bien qu'il arrive que celle-ci ne soit pas respectée à la lettre, il n'en demeure pas moins qu'elle a eu et qu'elle a toujours une grande influence sur le mouvement sportif.

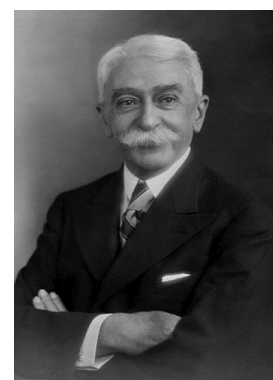
Pierre de Coubertin, décédé en

1937, n'aurait sans doute pas été très heureux des développements de cet événement mondial et de ses dérives, mais la Charte demeure le fil rouge, c'est un guide moral et éthique qui rappelle régulièrement la voie à suivre.

Le président du C.I.O, Jacques Rogge, a été bien inspiré de rendre hommage à l'homme par qui tout a commencé, ce n'est que justice au regard de l'histoire.

Nous voulons rappeler que, sauf erreur de notre part, seul le Secrétaire Général du C.I.O se déplaça au lieu et place du Président en exercice Baillet-Latour qui fut contraint d'assister aux Jeux de 1936, entouré par Adolph Hitler et Rudolf Hess; cruelle ingratitude du C.I.O de cette époque.

Nous savons aussi que quelques écrits mirent en cause le noble esprit de Pierre de Coubertin. Les auteurs attendirent sa disparition pour le faire, ils ont été oubliés, Pierre de Coubertin restera pour longtemps dans les mémoires.



Pierre de Coubertin



1^{er} Jeux à Athènes

Jeux Olympiques d'hiver 2022 : la Pologne et la Slovaquie, candidature commune

Les deux pays seraient proches d'un accord autour d'un projet commun dans une chaîne de montagne des Tatras sur les deux pays pour déposer une

candidature à l'organisation des Jeux Olympiques d'Hiver 2022. Les Hautes Tatras avec plus de vingt sommets à plus de 2.500m (point culminant à

2.655m) sont, dans la région les seules montagnes ayant un potentiel olympique dans la chaîne des Carpates.



Tokyo accélère

Des trois dernières villes en lice pour l'organisation des Jeux Olympiques 2020, Istanbul, Madrid et Tokyo, la capitale japonaise change de braquet.

Les trois dossiers ont été remis au CIO et le Premier Ministre

Shinzo ABE anime un mouvement national pour présenter le Japon comme une grande nation sportive, déclenchant un enthousiasme inattendu.

Aucun sujet n'est éludé, même le risque sismique, important,

mais qui fait l'objet de normes exemplaires et de moyens de secours performants.

Le choix de la capitale japonaise relancerait les chances d'une candidature de Paris pour 2024....



TOKYO 2020
APPLICANT CITY

Nuit du Sport Val-de-Marnaise 2013



Lundi 28 janvier, au théâtre André Malraux de Chevilly-Larue, s'est déroulée notre sixième édition de la Nuit du Sport Val-de-Marnaise.

La soirée, sur le thème des années folles, a mis à l'honneur les athlètes du département ayant participé aux Jeux de 2012 à Londres, et que nous remercions vivement de leur présence et de leur chaleureuse participation à la cérémonie. En effet, ils ont tous dédié une œuvre d'art de Benoit Colnot les représentant aux Jeux, et qui a été remise en cadeau à tous les jeunes bénévoles qui ont suivi notre formation de jeunes dirigeants. Les participants ont d'ailleurs été très touchés.

Cette cérémonie a également été l'occasion de remettre les traditionnels Prix Départementaux du Fair-Play à Marie-Thérèse Policon (football), Colette Poulet (tennis) et Camille Serme (squash) qui nous a fait le grand plaisir d'être parmi nous alors qu'elle revenait tout juste d'une compétition à New York où elle a battu la n°2 mondiale!

Enfin avec notre partenaire le Crédit Mutuel et la ville de Chevilly-Larue, cinq prix ont été remis à des bénévoles très

investis pour le développement de la pratique sportive dans la ville.

« Cette sixième édition a rencontré un beau succès qui pousse notre équipe à continuer à organiser des événements originaux et divertissants »

La partie spectacle a été appréciée par le public que nous avons essayé de plonger au cœur des années 20-30 avec un match de boxe, un medley musical, une démonstration de lancer de couteaux, une autre de cannes de combat, deux numéros de danses de l'époque et un orchestre big band. Et pour prolonger ce retour dans le temps, un stand photo avec des accessoires de déguisement a été mis en place pendant le buffet, stand qui a d'ailleurs rencontré un beau succès. Nous remercions tous les intervenants (le Club de Boxe Ville-neuve-Ablon, les Faisans du Parc, les Apaches de Paname, les Flying Cool Cats et le Hot Sugar Band) qui ont fait de cette cérémonie un moment si

spécial, original et surtout réussi!

La soirée a regroupé plus de 280 personnes dont de nombreuses personnalités, parmi elles: M. Hervé Carrère-Secrétaire Général-adjoint et Sous-préfet, M. Daniel Guérin-Vice-président en charge des sports au Conseil Général, M. Robert Simon-Directeur de la DDICS et M. Yves Hocdé-Directeur-adjoint, M. Francis Tissot-Président du CROSIF... et bien sûr M. Christian Hervy-Maire de la ville, et M. Christian Nourry-Maire-adjoint aux sports, que nous remercions vivement pour leur chaleureux accueil et toute l'aide qu'ils nous ont apportée pour l'organisation de cet événement.

Cette sixième édition a rencontré un beau succès qui pousse notre équipe à continuer à organiser des événements originaux et divertissants pour mettre à l'honneur le mouvement sportif val-de-marnais. On vous promet donc encore de belles surprises pour l'année prochaine!

NB: vous pouvez retrouver les photos de la soirée sur notre site www.cdos94.org et notre page Facebook CDOS 94. N'hésitez pas à nous laisser vos commentaires!

Décès du doyen

Touriste-routier en 1935 pour son premier Tour de France qu'il termina à la 11ème place, une performance, Pierre COGAN était depuis de nombreuses années, le coureur cycliste le plus âgé ayant disputé le Tour de France. C'est en 1950 qu'il obtint son meilleur classement, 7ème, pour 7 départs. Il était né le 10 janvier 1914 et il a quitté ce monde le 5 janvier 2013.

C'est désormais à Albert BOURLON qu'échoit ce titre de vétéran. Né en 1916, il fut coureur professionnel de 1936 à 1951 et participa aux Tours 1938 et 1947 en y remportant la 14ème étape Carcassonne – Luchon.

Notons également que cette génération fut handicapée par la seconde guerre mondiale, ces deux coureurs faisant par-

tie du maigre peloton de ceux qui disputèrent un Tour avant-guerre, un Tour après.

A l'occasion du 100ème Tour de France, en 2013, il est prévu de regrouper, sur les Champs Elysées, 500 Géants sur les Champs!



Pierre COGAN

La grande arnaque

La presse mondiale nous a tenus en haleine pendant plusieurs semaines : allait-il avouer ? Publiquement ? Alors qu'il a, à plusieurs reprises, « fait des dons » à des structures chargées de la lutte anti-dopage, qu'il en a proposé à d'autres, qu'il notait les médecins contrôleurs, qu'il « recevait des informations » pour déjouer les contrôles, qu'il intimidait les laboratoires... Le CIO demande à Lance AMSTRONG, simplement, « de rendre » sa médaille de bronze des Jeux Olympiques de Sydney (contre la montre), on ne peut rester que stupéfait devant autant d'audace !

C'est au CIO de décider de sa crédibilité même si les règlements ne le permettent plus (il y a prescription). Les règlements ont-ils été respectés par ce « psychopathe manipulateur, calculateur, pervers, arrogant, ivre de puissance, sans morale et sans éthique » selon un psychiatre ?

S'il ne nous importe pas de juger le personnage, nous nous interrogeons, au-delà du CIO, sur les instances, notamment l'UCI et les deux présidents sur la période. Comment peut-on former des

éducateurs, organiser des compétitions officielles (jamais en France, la lutte anti-dopage y est trop stricte selon Hein VERBRUGGEN qui s'était opposé à Madame Marie-George BUFFET), parler de santé, etc... en assumant un tel passif ? Si l'AMA « met en demeure » l'UCI, cela ne reste qu'une menace verbale, cette instance n'ayant aucun pouvoir sur une fédération internationale. Le CIO reste, quant à lui, d'une discrétion déroutante ! Certes, il y a eu la menace d'exclure le cyclisme des Jeux Olympiques, mais rien, aucun commentaire sur le comportement de l'UCI depuis presque 20 ans.

« Le CIO reste, quant à lui, d'une discrétion déroutante ! »

Rappelons qu'Hein VERBRUGGEN, outre ses fonctions à l'UCI (président de 1991 à 2005, président d'honneur depuis), ami personnel de Lance ARMSTRONG, a été « convoqué » par un tribunal français (affaire Festina) et

barqués mais l'affaire serait remontée sur le bureau de la Présidente de la République, Madame Dilma ROUSSEFF.

Les anglais restent flegmatiques et ne considèrent pas qu'il s'agisse d'un « espionnage industriel ».

qu'il conserve une aversion à l'égard de la France. C'est à ce dirigeant que le CIO avait confié le suivi des dossiers d'attribution des Jeux Olympiques...

Autre anomalie, la constitution d'un mouvement pour un cyclisme propre (!) crédible (!), animé par d'anciens coureurs dont le leader, Greg LEMOND affirme ne pas être candidat à la présidence de l'UCI ! Si on comprend la démarche, on n'en est pas moins surpris, ne suffit-il pas de respecter les règlements, les organisateurs et les autres coureurs ?

A propos des organisateurs, notons cependant qu'ils recherchent parfois des terrains propices au dopage... par exemple, en plaçant l'ascension du Mont Ventoux après le 180^{ème} kilomètre ou en mettant deux fois la montée de l'Alpe d'Huez ? Que recherche-t-on ? A vendre un programme télévisuel ?

Si on pense aux dirigeants départementaux, on peut se demander s'ils évoluent dans les mêmes disciplines, une discipline dont les parents éloignent les enfants.

Il est vrai que la concurrence avec le Mondial 2014 de football est vive dans un pays passionné, et qu'il aurait peut-être été judicieux de mieux répartir les grands événements !

et que la célèbre épreuve pouvait se disputer n'importe où, même en Australie !



Lance AMSTRONG



Hein VERBRUGGEN



RIO fiévreuse

Une sombre affaire de piratage informatique, par des brésiliens en délégation (et en formation) aux Jeux de Londres, assombrit l'enthousiasme pour la préparation des Jeux de 2016.

Les indélébiles auraient été dé-

Dakar: c'est une marque

Répondant aux autorités sénégalaises qui demandaient à ce que le « Dakar » revienne à

Dakar, les organisateurs ont précisé que c'était une marque, qu'il n'existait plus aucun lien

Rugby

La Fédération Française de Rugby a préféré BMW à Renault comme nouveau partenaire, et n'a pas prolongé le contrat qui l'a liée au constructeur français depuis 2008.



Ce choix financier de la fédération a été mal perçu, alors même que le Vice-président, Bernard Godet, avait rappelé en décembre « que la fédération n'est pas dans une situation financière qui justifie qu'elle vende son âme », en référence à la particularité de la FFR d'être la seule fédération à ne pas arborer de sponsor sur son maillot. Une question d'honneur.

L'honneur est passé au second plan devant l'offre de BMW, supérieure au montant du contrat de Renault qui avait refusé une augmentation pour les années à venir. On peut comprendre la position de Re-

nault au vu des dernières déclarations de la firme sur l'avenir des emplois qui seront en forte réduction d'ici 2016.

« il existe des fédérations qui accueillent avec soulagement l'arrivée de puissantes sociétés venant de Chine, de Russie ... »

Au-delà, on remarque qu'il existe des fédérations qui accueillent avec soulagement l'arrivée de puissantes sociétés venant de Chine, de Russie ou encore du Moyen-Orient, ce qui change le marché traditionnel du sponsoring en pleine mutation.

On se heurte en plus à la barrière que constitue le manque d'équipements capables d'accueillir de grands événements, ce qui conduit les sponsors à privilégier les pays disposant de structures de tailles internationales, lesquelles demandent des investissements financiers que les collectivités ne sont pas en mesure de faire.

La déclaration de Denis Masseglia, Président du CNOSF, est assez pertinente : « Dans ce contexte, la rentabilité économique ne se gagne pas aussi facilement que les médailles ». On voit bien du reste que la natation française aux brillants résultats n'attire pas trop les sponsors et a très peu de retombées de droits télé, faute de disposer de grands équipements.

Football : les Corses en colère



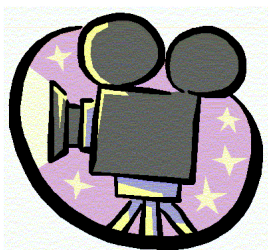
Collectif du 5 mai

Il existe un « collectif du 5 mai » qui milite pour qu'aucun match de foot ne soit organisé un 5 mai, le 5 mai 1992 étant le jour du drame de Furiani (effondrement d'une tribune provisoire, 18 morts, 2.300

blessés). Or les instances (FFF) viennent de trancher : il n'y aura plus de finale de Coupe de France un 5 mai, ni de matchs... en Corse. Détail important, en 2013, le 5 mai est un dimanche.

La colère est d'autant plus grande que Bastia joue actuellement ses matchs, à domicile, à Gueugnon, en raison de la suspension de son terrain.

Football : la vidéo coûte une fortune



Longtemps et farouchement opposé au projet, Michel PLATINI, Président de l'UEFA, précise que la « vidéo coûte une fortune » et qu'il préfère disposer de ces millions (50 ?) d'euros pour construire des stades dans les pays qui n'en

ont pas. Sauf que la décision ne dépend pas de Michel PLATINI.

Au cours de cette intervention, ce dernier a apporté son soutien au joueur de l'AC MILAN, Kevin-Prince BOATENG,

« Prince », joueur ghanéen né à Berlin, qui a quitté le terrain, suivi de ses coéquipiers, avant la fin d'un match amical et à la suite d'insultes racistes, attitude désapprouvée par Sepp BLATTER.

Foot : Euro 2016



Les différents chantiers avancent bien, dicit le Président LE GRAET, (comme à Lyon ?). Faut-il rappeler qu'il y a quatre nouveaux stades : Lyon, Bor-

deaux, Lille (déjà en service) et Nice (en voie d'achèvement), cinq rénovations : Marseille, Saint-Etienne, Toulouse, Paris (Parc des Princes) et Lens.

Quant au Stade de France, il ne subira qu'un petit réaménagement.

Grand Stade de Rugby

Le site de Ris-Orangis avait été choisi en juin dernier au détriment du projet Orly-Thiais val-de-marnais, mais la FFR avait annoncé qu'elle attendait la fin 2013 (et son Assemblée Générale) pour se prononcer définitivement sur l'opportunité de ce projet.

Il se trouve que, même avec l'influent soutien de Manuel VALLS, Ministre de l'Intérieur, l'Etat hésite à participer au financement des infras-

tructures locales (routes, transports en commun, etc...) dont certaines ne répondent pas aux exigences du Grand Paris.

Comme il s'agit d'une échéance vers 2017, il faut trouver un terrain pour le XV de France et l'Etat encourage l'utilisation du Stade de France à qui la FFR avait intenté un procès (pour position dominante), procès aujourd'hui perdu.

Pour le Stade de Ris-Orangis, la FFR cherche à emprunter 400 millions d'euros, somme qu'aucun établissement bancaire n'est disposé à accorder sachant que l'Etat est réservé et qu'il faut trouver dans le secteur privé un partenaire ayant la capacité d'investir une somme équivalente à celle de la FFR...

Dans cet imbroglio, il se dit que le Stade de France serait prêt à répondre aux exigences

de la FFR si celle-ci s'engage au-delà de 2017 (le litige porte essentiellement sur la location des espaces publicitaires).

Pendant ce temps, les premiers sondages sur le terrain du nouveau stade sont inquiétants (sablères et nappe phréatique), une inquiétude qui pourrait se chiffrer à plusieurs centaines de millions d'euros.

CNDS 2013

Le lancement de la campagne aura lieu le 11 février 2013 à 18h00, à la salle de la Préfecture du Val de Marne à Cré-



teil.

Un courrier a été adressé le 18 janvier aux comités départementaux, aux ligues, aux districts et aux associations.

Les grandes orientations régionales auront fait l'objet d'une réunion à la direction régionale le 7 février à laquelle sera invité le CDOS en tant que membre comme habituellement.

D'ores et déjà on peut penser que les orientations qui seront données seront celles définies au niveau national :

- Contribuer significativement, aux côtés des collec-

tivités locales, à l'adaptation de l'offre sportive aux besoins des publics les plus éloignés de l'accès à la pratique.

- Un effort significatif en direction des femmes, des jeunes des quartiers populaires (-de 25 ans), des personnes en situation de handicap et les seniors (+ de 55 ans).
- Encourager une promotion résolue et systématique de

la santé par le sport.

- Le soutien à l'emploi sportif.
- Création d'un fonds spécifique pour l'acquisition de matériel spécifiquement dédié à la pratique sportive de personnes en situation de handicap.

Enfin l'accompagnement éducatif sera reconduit, il sera intégré comme l'un des dispositifs éducatif pour l'an-

La santé par le sport, un autre avis

Il nous a paru opportun d'avoir d'autres avis sur le sujet, ceci nous semble plus équitable dans une démocratie.

Vous pouvez trouver dans le mensuel très sérieux *La revue juridique et économique du sport* n° 127 du mois de janvier, un article intitulé le « SPORT SANTE » un marché qui fait courir. Il est signé par Baptiste Viaud, Maître de conférences à l'Université de Nantes, Centre Nantais de sociologie.

Nous avons retenu deux passages qui peuvent aller à l'encontre de la pensée actuelle,

mais sur lesquels on doit réfléchir d'une manière rationnelle:

- « *L'existence, dès la première moitié du XXème siècle, d'intérêts et de profils variés relatifs à la contiguïté entre le sport et la santé témoigne de la réalité d'un véritable marché, en tant qu'espace concurrentiel porteur d'enjeux différenciés* ».

- « *Faire du sport une voie de salut est un levier régulièrement actionné depuis l'importation en France de cette pratique culturelle. Les croyants sont nom-*

breux et peu disposés à repenser ce qui a pourtant tous les attributs d'un arbitraire culturel. Le sport n'est rien en lui-même. Il n'est que ce l'on en dit et que ce que l'on en fait. Que des acteurs variés lui accordent des fonctions sanitaires, c'est désormais évident, mais que cette volonté soit tournée vers une forme de « mieux-être » collectif est une douce illusion ».

Bien entendu le mouvement sportif associatif a ses propres avis sur le sujet. En ce qui concerne le CDOS, nous

avons pu remarquer à maintes reprises qu'il existe des effets d'aubaine et que l'on voit fleurir à chaque fois que c'est le cas un nombre important d'associations qui n'en ont que le nom, pour essayer de récolter des fonds dont ils se servent pour exister.

Pour le reste nous restons convaincus que le sport peut avoir des bienfaits sur la santé quand les projets sont soutenus par des médecins qui savent de quoi ils parlent.

Nous serions très heureux de recueillir les avis de nos lecteurs sur ce sujet d'actualité.

Les Echos 94

Une figure du rugby nous a quittés



Jean-Pierre Detourbet est décédé prématurément à l'âge de 68 ans, le 18 décembre chez lui en Bretagne. Il laisse un grand vide dans sa famille et dans le monde du sport.

Il aura marqué le Val-de-Marne où il résidait habituellement, en tant que Président du Comité Départemental de rugby pendant plusieurs mandats. Il était bien plus qu'un dirigeant, c'était un personnage haut en couleur, comme on se plaisait à le dire.

Le gaillard au verbe épistolaire savait affirmer ses idées et ses convictions sans concession, tant il pensait que le sport, et plus particulièrement le rugby, était porteur de valeurs pour lesquelles il ne pouvait y avoir de compromission. Il restait toujours ouvert au dialogue dans le respect d'autrui car il avait un grand sens de l'éthique. C'était un fier combattant qui ne bottait jamais en touche sur tous les sujets qui concernaient son sport qu'il défendait avec une grande conviction,

capable de justes colères.

Un hommage lui a été rendu le jeudi 17 mars à la Ligue de rugby d'Ile-de-France en présence du Président de la Fédération, de nombreuses personnalités et aussi de l'ensemble des dirigeants du rugby francilien. Notre président, Christian LOPES, dans son discours lui a témoigné sa reconnaissance au nom du Val-de-Marne. La cérémonie était empreinte d'une grande émotion.

Sa femme, Marie-Noëlle, qui prenait sa retraite, fut honorée par la Ligue pour son action pendant de nombreuses années au sein des instances dirigeantes régionales et fédérales au côté souvent de son époux. Marie-Noëlle a été aussi membre active du CDOS.

Nous lui adressons, ainsi qu'à toute sa famille, nos plus sincères condoléances et le témoignage de notre affection.

Athlétisme

Fidèle à sa tradition le Comité Départemental d'Athlétisme a fêté ses championnes et champions le 19 janvier au Palais des Sports de Thiais, en dépit du temps particulièrement gris. Bien que la neige était fort présente, ils étaient venus nombreux recevoir leur prix dans une chaude ambiance conviviale et festive. La prudence aura quand même

incité l'assistance à quitter plus tôt que d'habitude la soirée en raison de routes devenues assez glissantes !!!

Tir à l'arc

La 1^{ère} compagnie d'arc de Fontenay-sous-Bois organise le Championnat départemental de tir à l'arc en salle les 16 et 17 février au Centre de Chennevières-sur-Marne.

Par ailleurs le centre de Chennevières accueillera au mois de mai et juin les 3 Divisions Régionales regroupant les équipes d'archers d'Ile-de-France.

Contact:

Mme. Annie Pellequer

01.48.76.44.89

06.63.16.35.74

any@noos.fr

Le CDOS était présent ...

- Le 8 Janvier à Créteil: Vœux du Conseil Général—JC.Girard, W.Leguy, J.Lopès, C.Lopès, A.Louvard
- Le 9 Janvier, à Choisy-le-Roi : Cérémonie des vœux—W.Leguy, C.Lopès
- Le 10 Janvier, à Gentilly : Cérémonie des vœux—C.Lopès
- Le 10 Janvier, à Champigny-Marne : Cérémonie des vœux—JC.Girard
- Le 10 Janvier, à Chevilly Larue : Cérémonie des vœux—JC.Girard
- Le 11 Janvier, au Plessis Tréville : Cérémonie des vœux—JC.Girard
- Le 11 Janvier, à Boissy St Léger : Cérémonie des vœux—JC.Girard
- Le 14 Janvier, à Créteil : Cérémonie des vœux—JC.Girard
- Le 15 Janvier, à Créteil : Cérémonie des vœux de M.le Préfet—C.Lopès
- Le 17 Janvier, à Valenton : Cérémonie des vœux—JC.Girard
- Le 17 Janvier, à St Maur : Cérémonie des vœux—J.Célèrier, JP.Heurtefeu, A.Louvard
- Le 17 Janvier, à Choisy-le-Roi : Conseil d'administration du Parc des Sports—L.Casses
- Le 17 Janvier, à ?? : Hommage à Jean-Pierre Detourbet—C.Lopès
- Le 25 Janvier, à Ablon/Seine : Vœux du conseiller général Daniel Guérin—C.Lopès
- Le 25 Janvier, à Créteil : Assemblée générale du C.D de Golf—C.Lopès
- Le 26 Janvier, à Chevilly Larue : Inauguration du complexe sportif Lilian Thuram—C.Lopès
- Le 26 Janvier, à Sucy en Brie : Cérémonie des vœux—A.Louvard
- Le 31 Janvier, à Choisy-le-Roi : Inauguration du nouveau siège social de l'Établissement public d'aménagement Orly-Rungis—Seine Amont—C.Lopès

CDOS 94

2 rue Tirard
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax: 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT et Christian LOPES

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie LASSOUED, Jessica LOPES et Christian PLAT.

Sources : Le Figaro, Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...